



# *Rapport et propositions sur la sécurité des enfants du CPE Soleil du quartier*

Par

Comité de sécurité  
CPE Soleil du Quartier  
avril 2010

## SOMMAIRE EXECUTIF

La sécurité des 96 enfants qui fréquentent le CPE Soleil du Quartier, situé à l'angle du boulevard St-Joseph et de l'avenue Christophe-Colomb: une préoccupation quotidienne pour les parents, la direction et les éducatrices, qui demandent des mesures d'atténuation de la circulation automobile.

Un sondage mené auprès des usagers démontre que la densité et la vitesse du flux automobile aux abords du CPE rendent l'accès à l'établissement périlleux.

Pire encore, lors des déplacements de groupe, le personnel ne peut assurer une traversée sécuritaire des axes routiers avec les enfants.

Face à cette situation inquiétante, le Conseil d'administration et la direction du CPE ont formé un Comité de sécurité qui vous présente le document «Rapport et propositions sur la sécurité des enfants du CPE Soleil du quartier».

Ce rapport décrit la situation mais surtout, présente une série de 11 mesures correctrices qui pourraient facilement contribuer à assurer une meilleure protection aux usagers afin d'éviter que le pire se produise.

Au nom de nos enfants, merci de votre attention.

- Le Conseil d'administration et la direction du CPE Soleil du quartier

## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE EXECUTIF.....	2
TABLE DES MATIERES .....	3
INTRODUCTION .....	4
ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS DU CPE .....	5
LE CPE: .....	5
LES ABORDS DU CPE.....	5
PRÉOCCUPATIONS DES PARENTS ET EMPLOYÉS .....	6
PRÉOCCUPATIONS DES PARENTS ET EMPLOYÉS .....	6
TRAVERSÉ DES AXES ROUTIERS (53% DES PRÉOCCUPATIONS) .....	6
• BOULEVARD SAINT-JOSEPH (ANGLE CHRISTOPHE-COLOMB).....	6
• AVENUE CHRISTOPHE COLOMB (ANGLE SAINT JOSEPH) .....	6
• AVENUE LAURIER (ANGLE CHRISTOPHE COLOMB).....	6
VITESSE DES AUTOMOBILES (32% DES PRÉOCCUPATIONS).....	6
CONCLUSION .....	7
ANNEXES .....	8
1. HISTORIQUE.....	8
2. LOCALISATION .....	9
3. PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT .....	10
PROPOSITION # 1 :.....	10
PROPOSITION # 2 :.....	10
PROPOSITION # 3 :.....	10
PROPOSITION # 4 :.....	10
PROPOSITION # 5 :.....	10
PROPOSITION # 6 :.....	11
PROPOSITION # 7 :.....	12
PROPOSITION # 8 :.....	12
PROPOSITION # 9 :.....	13
PROPOSITION # 10 : .....	13
PROPOSITION # 11 : .....	13

4. LISTE DES MEMBRES DU CA.....	14
5. CONTACT.....	14

## INTRODUCTION

Le Centre de la Petite Enfance (CPE) Soleil du Quartier est un établissement qui accueille *chaque jour* 32 employés, 96 enfants âgés de 0 à 5 ans et leurs parents qui les y déposent le matin et les récupèrent le soir.

Le CPE Soleil du Quartier est situé dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal de la ville de Montréal. L'entrée principale de l'établissement est située sur le boulevard Saint-Joseph entre l'avenue De La Roche et l'avenue Christophe-Colomb.

Le boulevard Saint-Joseph, artère principale de la ville de Montréal, est un axe qui supporte *un trafic automobile intense notamment le matin* (7h30 – 9h30) et *le soir* (16h30 – 18h30).

Les rues De La Roche et l'avenue Christophe-Colomb sont quand à elles des axes fortement utilisées pour les déplacements automobile Nord-Sud sur l'île de Montréal.

**L'intensité du trafic automobile autour du CPE Soleil du Quartier créé un réel problème de sécurité pour les personnes devant se rendre ou quitter le CPE. La sécurité autour du CPE est une préoccupation majeure des parents, des employés, de la Direction ainsi que du Conseil d'Administration de ce CPE et ce depuis plusieurs années (voir Annexe 1. Historique).**

Aussi, devant l'importance de la situation, le Conseil d'Administration du CPE Soleil du Quartier (liste des Membres en Annexe 4.) a-t-il décidé de créer début 2010 un Comité de sécurité dont la mission est de non seulement effectuer une étude de la situation actuelle mais aussi de se montrer proactif en définissant plusieurs propositions ou axes de développement.

L'objectif de ce document est de:

- Présenter des données précises sur l'environnement et les activités du CPE qui doivent absolument être prises en compte.
- Énumérer les préoccupations majeures des parents et employés du CPE.
- Lister des propositions d'aménagement pouvant être utilisées comme base de travail pour tout acteur travaillant sur ce problème (voir Annexe 3. Propositions).

## ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS DU CPE

### LE CPE:

- 96 enfants de 0 à 5 ans
- 32 employés
- Déplacements parents-enfants du domicile au CPE:
  - en auto (40%)
  - à pied (34%)
  - à vélo (13%)
  - en métro et/ou autobus (13%)
- 54% des déplacements matinaux entre 8h et 9h.
- 69% des déplacements en fin de journée entre 16h45 et 17h30.
- Déplacements éducateurs-enfants lors des activités du CPE :
  - Déplacement fréquents au parc Laurier nécessitant la traversée du boulevard Saint-Joseph et de l'avenue Laurier à la hauteur de l'avenue Christophe Colomb.
  - Le Ratio est d'un éducateur pour 8 enfants.
  - Temps requis pour la traversé du boulevard Saint-Joseph pour un groupe:
    - le temps de traversée nécessaire pour un groupe d'enfants du CPE est de 34 secondes
    - actuellement le temps alloué par la lumière est: «bonhomme blanc» de 8 secondes plus la «main rouge» de 15 secondes (15 secondes ou les voitures ont le droit de tourner), ce qui donne en tout 23 secondes pour une traversée
    - il y a donc un « manque » ou « déficit » de 11 secondes pour une traversée sécuritaire avec un seul groupe (enfants de 5 ans)
    - la réalité est qu'un groupe peut traverser en sécurité que 8 secondes un boulevard large de 6 voies avec un terre-plein au centre.

### LES ABORDS DU CPE

(Voire plan Annexe 5.2).

- Entrée du CPE sur le boulevard Saint-Joseph.
- Aucune barrière de protection entre le trottoir et le boulevard Saint-Joseph.
- Débarcadère pour 7 voitures sur l'avenue Christophe Colomb.
- Stationnement interdit sur le boulevard Saint-Joseph entre 16h à 18h.
- Stationnement réservé pour les taxis sur la rue De La Roche au niveau du boulevard Saint-Joseph.

- Aucun arrêt total de la circulation au croisement du boulevard Saint-Joseph et de l'avenue Christophe Colomb pour une traversée sécuritaire des deux axes.
- Aucun arrêt obligatoire des voitures sur l'avenue Laurier à la hauteur de l'avenue Christophe Colomb.

## PRÉOCCUPATIONS DES PARENTS ET EMPLOYÉS

### TRAVERSÉ DES AXES ROUTIERS (53% DES PRÉOCCUPATIONS)

- **BOULEVARD SAINT-JOSEPH (ANGLE CHRISTOPHE-COLOMB)**
  - Temps alloué trop court notamment pour un groupe d'enfants avec un éducateur.
- **AVENUE CHRISTOPHE COLOMB (ANGLE SAINT JOSEPH)**
  - Traversé rendue dangereuse par la vitesse et l'impatience des automobilistes :
    - roulant sur le boulevard Saint-Joseph,
    - tournant à gauche sur l'avenue Christophe Colomb,
    - et pour lesquels il est très difficile de traverser l'axe inverse du boulevard de par la densité du trafic automobile.
- **AVENUE LAURIER (ANGLE CHRISTOPHE COLOMB)**
  - Aucune obligation pour les voitures de s'arrêter.

### VITESSE DES AUTOMOBILES (32% DES PRÉOCCUPATIONS)

- Vitesse excessive des voitures sur l'avenue Christophe Colomb.
- Vitesse excessive des voitures sur le boulevard Saint Joseph.
- Stationnement non sécuritaire si l'enfant descend « côté rue » sur le boulevard Saint-Joseph ou l'avenue Christophe Colomb de par la vitesse excessive des voitures.

## CONCLUSION

**Ce rapport met en relief les importants obstacles observés aux abords du CPE Soleil du Quartier concernant la sécurité des enfants, de leurs parents et des employés qui y travaillent.**

Il s'appuie sur l'ensemble des témoignages des Parents et des Employés du CPE. Les difficultés soulevées dans ce rapport rendent compte, d'une part, du non-respect des règles du Code de la sécurité routière par les automobilistes aux abords du CPE et, d'autre part, des problèmes de sécurité rencontrés par les piétons aux intersections : en raison d'une signalisation déficiente et de l'absence de mesures de modération de la circulation. Nous comptons sur nos élus pour passer de la parole aux actes.

De plus, le Comité de sécurité ainsi que le Conseil d'administration et sa Direction se mettent à la disposition du Conseil et des différents Comités qui auront à statuer sur la sécurité routière et des citoyens dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

## ANNEXES

### 1. HISTORIQUE

En juin 2007, 11 CPE du Plateau-Mont-Royal dont le CPE Soleil du Quartier avaient exprimé leurs préoccupations quant au problème de sécurité aux abords des CPE dans le cadre de la consultation de l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'élaboration d'un plan de déplacement urbain.

En octobre 2009, le CPE a préparé une pétition auprès des élus du Plateau en faveur d'un aménagement sécuritaire du boulevard Saint-Joseph. En décembre 2009, trois membres du C.A. ont présenté la pétition à une réunion du Conseil d'arrondissement. Les discussions informelles avec nos élus continuent depuis.

En décembre 2009, Mme France Cantin (directrice du CPE Soleil du Quartier) ainsi que M. Frédéric Maisonnasse et M. Nicolas Luc (tous deux membres du C.A. de ce même CPE) ont présenté une pétition regroupant 250 signatures en faveur d'un aménagement sécuritaire des abords du CPE Soleil du Quartier.

Depuis septembre 2009, Mme France Cantin participe à des discussions informelles portant sur ce sujet avec nos élus et des citoyens engagés.



The screenshot shows the website 'Le Plateau' with the following content:  
- Logo: LE PLATEAU, WWW.LEPLATEAU.COM  
- Navigation: Accueil | Fils RSS | Plan du site | Prévisions météo | Nous rejoindre |  
- Weather: Météo: Montréal, 14 mars 2010 / 5°C / Faible pluie / Vents: 33 Km/h / Humidité relative: 52 %  
- Main image: A young girl smiling.  
- Menu: -Haiti | Caricature | Environnement | Sports | **Actualités**  
- Article title: Des parents de l'école Laurier déposent une pétition  
- Author: par Carole le Hirez  
- Description: Voir tous les articles de Carole le Hirez. Article mis en ligne le 11 février 2010 à 13:31  
- Action: Réagissez à cet article

Inquiets de la circulation intense devant l'école Laurier, un groupe de parents a déposé une pétition au conseil d'arrondissement pour réclamer des mesures immédiates afin d'assurer la sécurité des enfants.

La direction, le personnel, les employés du service de garde, les parents : au total, 385 personnes ont signé la pétition. Le détonateur : Un jeune garçon de neuf ans qui a subi une fracture du crâne lors d'un accident avec une automobile à l'angle des rues Laurier et Berri. « Nous voulons une qualité de vie pour nos enfants », a souligné une maman Nathalie Laferté, qui a dénoncé la circulation interne dans le secteur.

Les parents proposent que le sens de circulation de la rue Saint-Hubert soit prolongé vers le sud jusqu'au boulevard Saint-Joseph. Dans l'état actuel, la circulation est détournée vers l'est et l'ouest au niveau de la rue Laurier, ce qui pousse les automobilistes à tourner sur Resther et Berri, devant l'école.

Ils demandent également d'installer un dos d'âne ou un panneau arrêt, d'affecter une brigadière supplémentaire pour aider les enfants à traverser et de mettre en place un feu avec priorité au piéton à l'angle de Saint-Joseph et Berri.

Des mesures d'apaisement de la circulation ont déjà été mises en place en 2009 devant l'école, sous la forme d'un îlot de passage. « De toute évidence, cela ne marche pas. Il faut donc passer à l'étape suivante », a réagi le maire Ferrandez.

La suggestion de prolonger le sens de la circulation de la rue Saint-Hubert vers le sud sera sérieusement considérée. Le maire s'est engagé à proposer une solution à l'école d'ici un mois. « Si cela crée de la congestion et de la difficulté d'accès aux automobilistes, ce n'est pas grave. La priorité, c'est la sécurité des enfants », a-t-il déclaré.



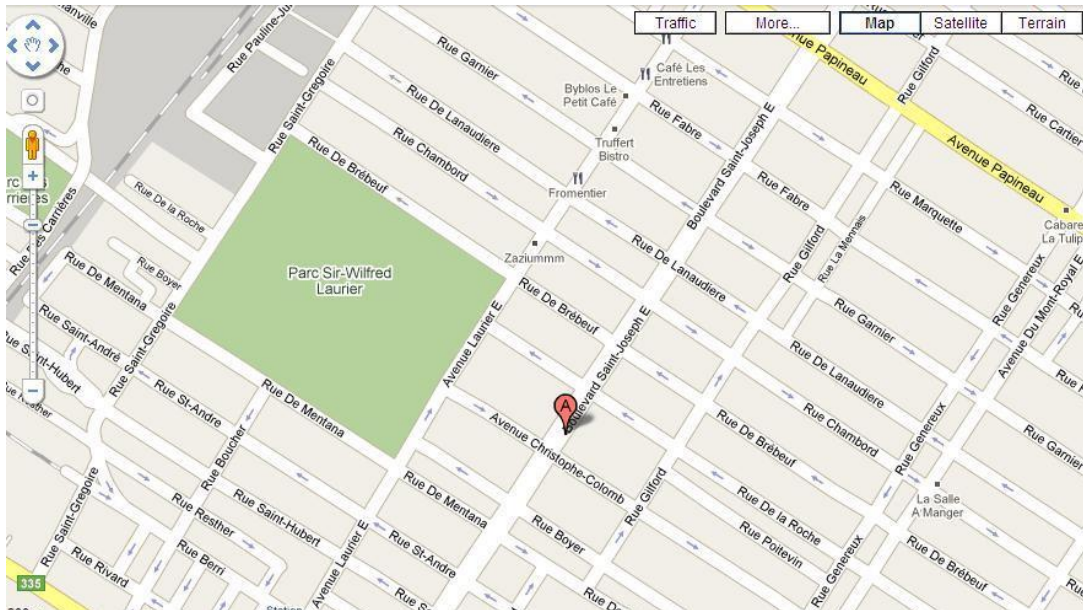
Au printemps dernier, Vélo Québec et la Commission scolaire de Montréal ont lancé une campagne de sensibilisation au partage de la rue au service de garde de l'école Laurier. (Photo : Eric Carrière)

En février 2010, dans un récent accident tragique impliquant une automobile à l'angle des rues Laurier et Berri, un jeune garçon de neuf ans, élève à l'École Laurier, a subi une fracture du crâne.

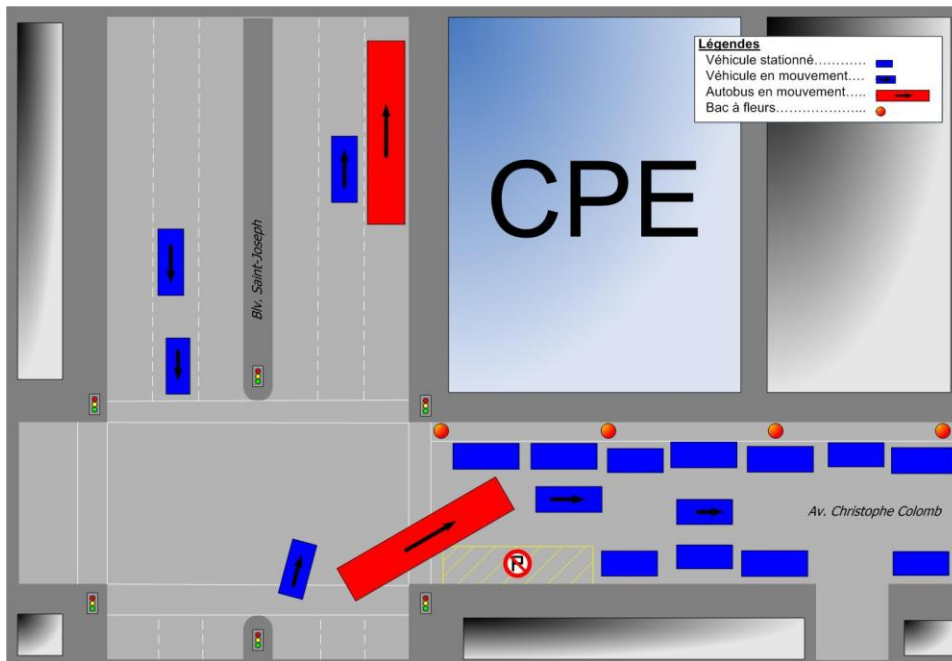
Réagissant à l'incident, le maire d'arrondissement **M. Luc Ferrandez** s'est engagé à proposer une solution à l'école et a affirmé que la sécurité était la priorité : « **Si cela crée de la congestion et de la difficulté d'accès aux automobilistes, ce n'est pas grave. La priorité, c'est la sécurité des enfants** » - (Source: Hebdomadaire Le Plateau, 11 février 2010).



## 2. LOCALISATION



Localisation du CPE Soleil du Quartier,



### 3. PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

---

#### PROPOSITION # 1 :

**Prolongation du temps de traversé du boulevard Saint-Joseph pour les piétons.**

But: Permettre aux piétons les plus lents, notamment les jeunes enfants et leurs parents, d'effectuer la traversée complète du boulevard Saint-Joseph.

---

#### PROPOSITION # 2 :

**Arrêt total de la circulation au croisement de l'avenue Christophe Colomb et du boulevard Saint-Joseph durant 3 secondes lors des changements des feux de signalisations.**

But: Permettre aux piétons de s'engager prioritairement et de manière sécuritaire sur les passages qui leur sont destinés.

---

#### PROPOSITION # 3 :

**Renforcer les opérations policières de sensibilisation.**

But : Accroître le respect du code de la sécurité routière (respect des feux de circulation, de la vitesse, des arrêts, des passages pour piétons, etc.).

---

#### PROPOSITION # 4 :

**Installation d'un dos-d'âne sur l'avenue Christophe Colomb au niveau du CPE (coté sud de l'intersection avec le boulevard Saint-Joseph).**

But : Obliger les automobiles à ralentir au niveau d'une traversée pour piétons considérée comme excessivement dangereuse.

---

#### PROPOSITION # 5 :

**Installation d'un arrêt ou d'un feu de signalisation sur l'avenue Laurier à auteur de l'avenue Christophe Colomb.**

But(s) :

- Obliger les automobilistes à s'arrêter au croisement de l'avenue Laurier et de l'avenue Christophe Colomb.
- Garantir la priorité des piétons à ce croisement.
- Permettre une traversé sécuritaire de l'avenue Laurier.

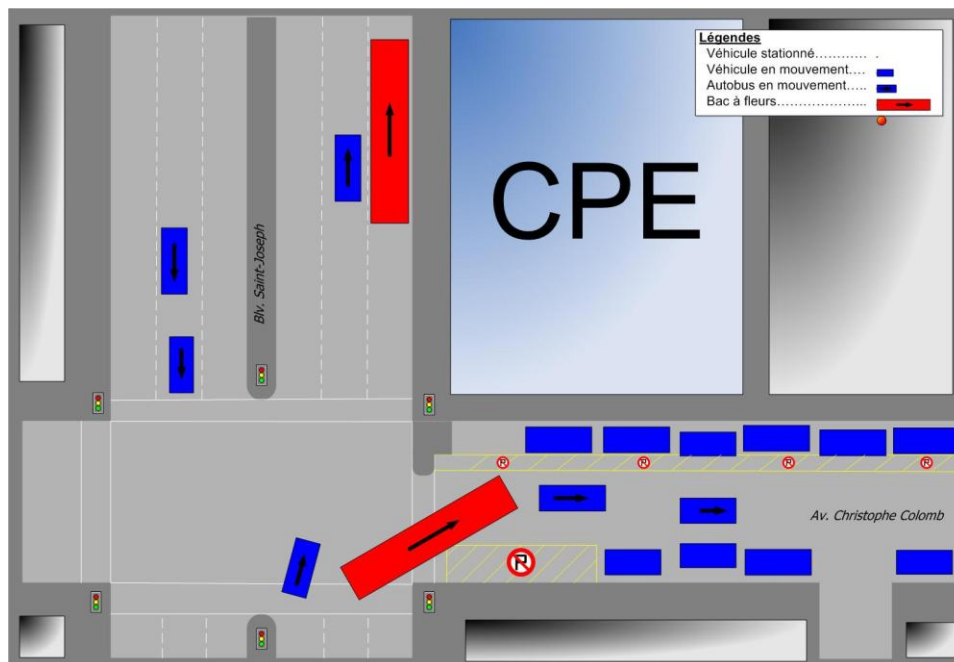
## PROPOSITION # 6 :

**Installation d'un trottoir en saillie sur l'avenue Christophe Colomb au niveau du CPE** (coté sud de l'intersection avec le boulevard Saint-Joseph).

But(s) :

- Diminuer la distance et le temps de traversé de l'avenue Christophe Colomb pour les piétons.
- Augmenter la visibilité des piétons.
- Diminuer la vitesse des automobiles au niveau du passage pour piétons.
- Ajouter d'une signalisation verticale plus au centre du champ de vision des automobilistes.
- Sécuriser la descente des enfants des automobiles cotés rue sur l'avenue Christophe Colomb en décalant légèrement le déplacement automobile sur le coté droit de l'avenue Christophe Colomb.

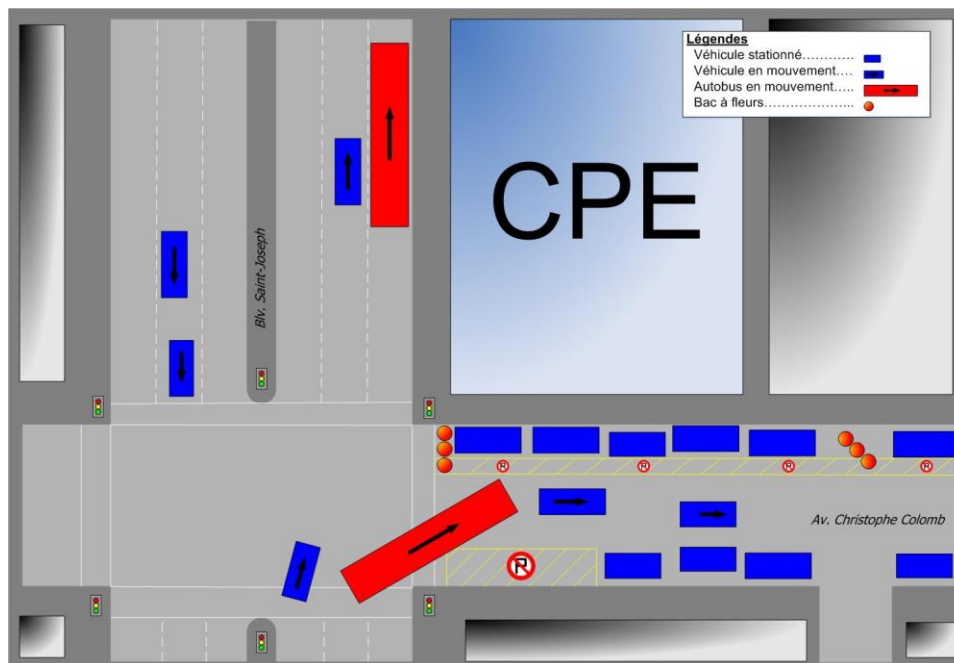
Note : Cette saillie ne devrait pas empêcher les autobus de tourner à droite sur l'avenue Christophe Colomb à ce niveau.



**PROPOSITION # 7 :**

**Installation de bacs à fleurs sur l'avenue Christophe-Colomb pour rétrécir la chaussée et former des chicanes.**

But: Diminuer la vitesse des automobiles sur l'avenue Christophe Colomb.

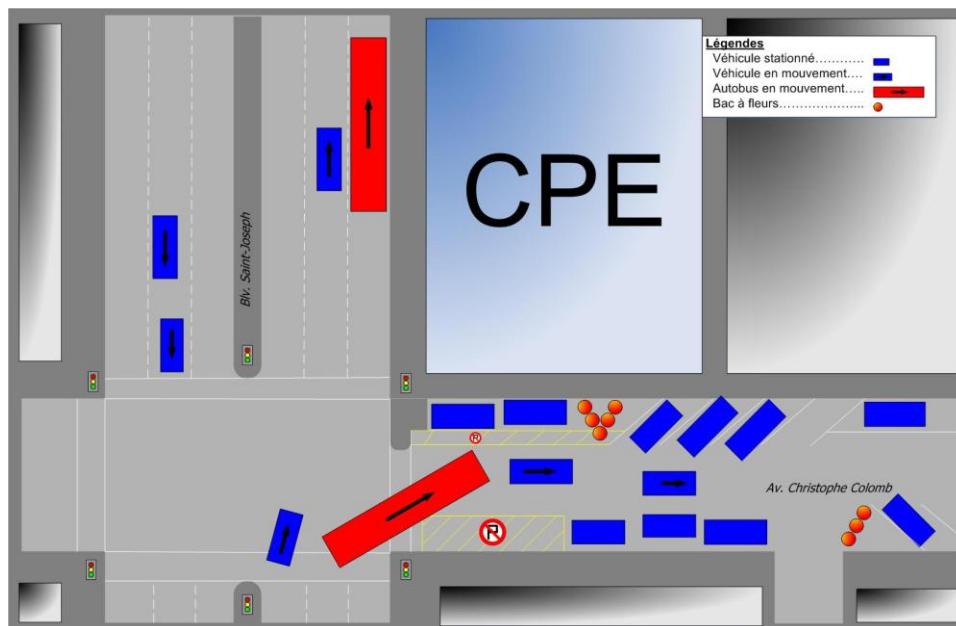


**PROPOSITION # 8 :**

**Autorisation de stationnement en épis sur l'avenue Christophe Colomb pour rétrécir la chaussée et former des chicanes.**

But(s) :

- Diminuer la vitesse des automobiles sur l'avenue Christophe Colomb.
- Sécuriser la descente des enfants des automobiles cotés rue sur l'avenue Christophe Colomb.
- Augmenter le nombre de stationnements au niveau du débarcadère.



PROPOSITION # 9 :

**Installer des barrières entre le trottoir et le boulevard Saint Joseph au niveau du CPE.**

But : Accroître la sécurité des enfants se déplaçant à ce niveau.



Exemple de barrières pouvant être installées

PROPOSITION # 10 :

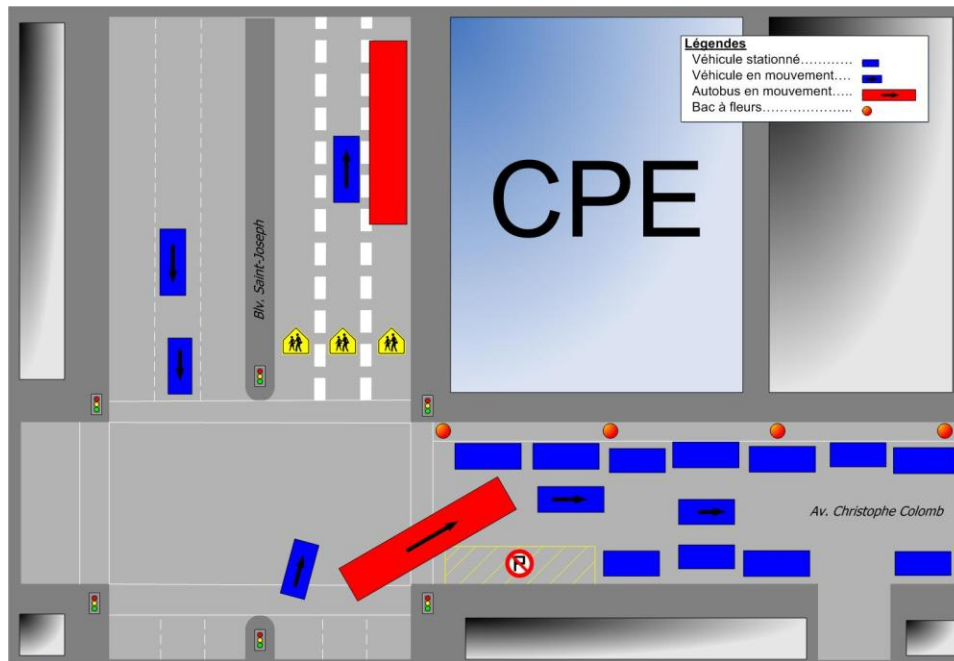
**Installer des « garde-fou » supplémentaires le long de la cour du CPE.**

But: Empêcher l'intrusion accidentelle d'une automobile dans la cour du CPE.

PROPOSITION # 11 :

**Accroître la largeur de la signalétique au sol (bandes discontinues blanches) sur le boulevard Saint-Joseph au niveau du CPE.**

But: Donner une impression visuelle de rétrécissement de la chaussée afin de conduire les automobilistes à ralentir au niveau du CPE.



#### 4. LISTE DES MEMBRES DU CA

- Guy Tremblay (parent et président)
- France Cantin (directrice)
- Patrick Harboun (responsable administratif)
- Frédéric Maisonnasse (parent et vice-président)
- Robert Béasse (parent et trésorier)
- Marie-Pierre Ippersiel (parent et secrétaire)
- Michael Elbaz (parent)
- Nicolas Luc (parent)
- Chantal Nyangon (éducatrice)
- Isabelle Tremblay (éducatrice)
- Brigitte Préville (représentante de la communauté)

#### 5. CONTACT

CPE SOLEIL DU QUARTIER

1130, boulevard Saint-Joseph  
 Montréal QC H2J 1L4  
 Téléphone : 514 596-1299  
 Télécopieur: 514 596-1372

[cpesoleil@hotmail.com](mailto:cpesoleil@hotmail.com)

[www.soleilduquartier.org](http://www.soleilduquartier.org)